

PROCÉDURE DE RÉINSCRIPTION – Le Havre

PLANNING DES RÉINSCRIPTIONS 2026-2027

Les inscriptions administratives se feront en ligne suivant le planning ci-dessous :

TYPE ADMISSION	1ÈRE DATE D'INSCRIPTION	2NDE DATE D'INSCRIPTION
RÉINSCRIPTION	Jusqu'au 17/07/2026	Période dérogatoire sur demande

RÉCAPITULATIF DES FRAIS DE SCOLARITÉ

- [DNA DGI, DNSEP DGI et DNSEP ESP](#)

	Étudiant.e domicilié.e dans la Métropole de Rouen-Normandie ou la ville du Havre 76600 / 76620	Étudiant.e domicilié.e hors de la Métropole de Rouen Normandie ou de la ville du Havre
Étudiant.e non boursier.ère	500 euros*	590 euros*
Étudiant.e boursier.ère	Gratuit (sur présentation de la notification de bourse)	Gratuit (sur présentation de la notification de bourse)

- [DNSEP Création Littéraire Uniquement \(double diplôme\)](#)

	Étudiant.e domicilié.e dans la ville du Havre 76600 / 76620	Étudiant.e domicilié.e hors de la ville du Havre
Étudiant.e non boursier.ère	250 euros*	340 euros*
Étudiant.e boursier.ère	Gratuit (sur présentation de la notification de bourse)	Gratuit (sur présentation de la notification de bourse)

*Possibilité de payer avec un paiement échelonné. Les prélèvements sont automatiquement programmés par le logiciel de paie avec un mois de décalage.

(Ex : si le premier versement de la moitié des frais est réalisé le 2 juillet, le solde sera prélevé automatiquement le 2 août).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Veillez respecter les étapes d'inscription décrites ci-après :

I - La CVEC : démarche obligatoire avant l'inscription en ligne

Avant de vous inscrire à l'ESADHaR vous devez obtenir une attestation d'acquiescement de la CVEC d'un montant de 105€ en 2026/27. La CVEC concerne tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France.

Attention : Si votre dossier de demande de bourse au CROUS n'est pas à jour, vous devrez régler la CVEC, qui vous sera remboursée, à votre demande, lorsque votre dossier aura été traité par le CROUS.

www.cvec.etudiant.gouv.fr

II - Inscription à l'ESADHaR sur la plateforme Taïga

Débuter l'inscription année 2026-2027

A noter : si au cours de la procédure vous n'avez pas coché les bonnes cases, vous avez la possibilité de cliquer sur [effacer et recommencer] en bas de la page, qui vous ramènera à la première étape.

1. RECUEIL DES JUSTIFICATIFS

Dans PERSONNEL → FICHIERS PERSONNELS

Veillez déposer les documents suivants et les nommer comme suit :

- **1 photo d'identité** (format JPEG Obligatoirement max 300ko) : nom_prenom_PHOTO
- **1 copie de la carte nationale d'identité/passeport** : nom_prenom.ID
- **Étudiants étrangers - copie carte de séjour et passeport** : nom_prenom.SEJOUR, nom_prenom.PASSEPORT
- **Justificatif de logement** : nom_prenom.LOGEMENT
- **Attestation sécurité sociale** : nom_prenom.SECU
- **Attestation d'assurance responsabilité civile** : nom_prenom.ASSURANCE
- **Un RIB impérativement à votre nom** : nom_prenom.RIB
- **Attestation CVEC** (Fichier nommé : nom_prenom.CVEC)
- **Pour les étudiants boursiers, l'avis de bourse conditionnel 2026/2027**. Dans le cas où vous ne l'auriez pas encore reçu, si vous étiez boursier de l'enseignement supérieur, vous devez alors fournir **la notification définitive de bourse 2023/2024**. (Fichier nommé : nom_prenom.BOURSE)
- **Doc A – contrat de prêt d'atelier** complété et signé

- **Doc C - Formulaire de suivi** complété et signé + justificatifs (contrat, notification MDPH...)
- **Charte informatique – Page 7** complétée et signée (→ [cliquer pour la télécharger](#))

2. COMPLÉTER L'ONGLET « INSCRIPTION EN LIGNE »

ANNÉE 2024-2025 → INSCRIPTION EN LIGNE

Attestation CVEC

Le décret n°2018-564 du 30 juin 2018 a mis en place une contribution de vie étudiante et de campus (CVEC). Son montant est de 105 euros. Son paiement est un préalable à votre réinscription administrative. Il fait ensuite l'objet d'une attestation. Même si votre situation (boursier...) vous exonère du paiement de cette contribution, vous devez obtenir une attestation d'exonération sur le site du paiement en ligne.

Pour l'acquitter, vous devez vous connecter sur le site suivant : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Et saisir dans TAIGA votre numéro d'attestation CVEC valide.

3. PAIEMENT EN LIGNE

La dernière étape de la validation est le paiement de votre inscription sur la Plateforme Taïga. Vous devrez payer en ligne vos frais d'inscription dans l'inter.

Il est possible de payer avec un paiement échelonné en 2 fois.

Les inscriptions sont définitives uniquement après l'acquittement total des frais de scolarité.

Veillez valider les montants d'inscriptions suivant votre situation et veuillez vérifier et corriger si besoin les informations du porteur de la carte Bancaire (pour les vérifications 3D Secure v2) avant de procéder au paiement en ligne.

En cas de difficulté veuillez contacter :

julie.calvez@esadhar.fr

À la suite de l'inscription administrative, la Chargée de Pédagogie procèdera à votre inscription pédagogique.

Soyez attentif à bien respecter chaque étape : les inscriptions incomplètes ne pourront être finalisées, elles entraîneront un retard dans la validation des dossiers et l'impossibilité d'éditer un certificat de scolarité.

DOC A - CONTRAT DE PRÊT D'UN ESPACE ATELIER ANNÉE 2026-2027

Nom : Prénom :

Année d'étude : 1 2 3 4 5 (entourer l'année d'intégration)

Je m'engage à :

Maintenir l'atelier en bon état durant ma scolarité

Ne pas fumer dans l'atelier

Ne pas apporter de substances alcoolisées ou interdites

Ne pas boire, ne pas manger dans les ateliers, la cafétéria est prévue à cet effet

Respecter le travail des agents et des étudiants

Indiquer à l'équipe logistique tout changement d'atelier, en cours d'année

Vider mon atelier et casier de mes affaires avant la date indiquée par l'équipe logistique. Passée cette date, l'ésadhar disposera de celles-ci (dons, destruction...)

En outre, je m'engage à rendre les locaux à la demande de l'administration en fin d'année dans le même état qu'en début d'année. Dans le cas contraire, j'effectuerais les travaux de remise en état de mon atelier.

En cas de dégradation des ateliers, vous devrez solliciter votre assurance responsabilité civile.

CONTRAT DE PRÊT DU MATÉRIEL DE L'ÉCOLE ET D'OUVRAGES DE LA BIBLIOTHÈQUE// ACHATS MATERIAUX

Je m'engage à :

Vérifier le bon fonctionnement du matériel et l'état des livres que j'emprunte. (Sans cette vérification, aucun recours ne sera possible).

Rendre matériels/livres propres, sans traces de colle (acétone) et dans leur conditionnement d'origine.

Rendre le matériels/livres en temps et en heure.

En cas de non-retour du matériel/livres, l'école se réserve le droit d'émettre un titre de recette de la valeur du bien.

Je m'engage à régler le montant des matériaux achetés dans les Ateliers (Photocopie, bois, métal, terre, impressions photos...) auprès du secrétariat pédagogique, dans le cas contraire, un titre de recette sera émis.

Je soussigné(e), étudiant(e) en année, déclare avoir pris connaissance des règles d'attribution et d'utilisation des ateliers, ainsi que des règles de prêt de matériels et de livres, des achats de matériels dans les ateliers.

Je m'engage à les respecter et, en cas de leur non-observation, je prends acte du droit de l'administration de prendre les sanctions à mon encontre.

Fait à, le.....2026

Signature de l'étudiant.e

Visa de l'école

DOC C – FORMULAIRE DE SUIVI ETUDIANT.E

Merci de nous faire part dans ce document de toute situation nécessitant un accompagnement ou un suivi de la part de l'équipe pédagogique (étudiant.e salarié.e, restrictions, MDPH...) et de nous transmettre les justificatifs associés.

Année universitaire: Nom:
Prénom(s):

COORDONNÉES

Téléphone :

Courriel perso :

INFORMATION(S) PARTICULIERE(S)

Étudiant.e salarié.e Si Salarié.e :

Nom de l'entreprise:

Lieu de travail :

Tel:

Jours de travail :

Horaire de travail :

Important: Joindre un certificat de votre employeur ou votre contrat de travail.

- Étudiant.e en situation de handicap
- Étudiant.e engagé.e dans un double cursus
- Étudiant.e entrepreneur.euse
- Étudiant.e ayant charge de famille
- Autre(s) situation(s) :

Merci de transmettre des documents attestant de votre situation au secrétariat pédagogique.